

Compte-rendu de la réunion de la **Commission environnement et transition écologique** tenue le 20 avril 2023 à 9 h, au 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville.

Sont présents : Mme Nicole Ruel, conseillère déléguée
M. Francis Allaire, conseiller délégué

Sont également présents : Mme Annie Lévesque, directrice
Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire
M. Éric Lépine, responsable de l'environnement
Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Les conseillers délégués de la Commission déclarent la réunion ouverte.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION TENUE LE 16 MARS 2023

4. PLAN DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

4.1 ÉTAT D'AVANCEMENT

Nous venons tout juste de compléter la validation des cibles.

4.2 ÉTAPES À VENIR

- 1- Rédaction du plan préliminaire par *Nature-Action Québec* qui sera déposé le 8 mai 2023;
- 2- Comité de pilotage pour la validation du plan préliminaire dans la semaine du 22 mai 2023;
- 3- Établir l'échéancier final.

5. PLAN D'ACTION POUR LA RÉDUCTION DE L'ARROSAGE DES PELOUSES

- 1- Modification au Règlement concernant l'utilisation de l'eau potable & surveillance du territoire
 - a. Période d'arrosage réduite du 1^{er} mai au 1^{er} octobre;
 - b. Interdictions d'arrosage pour l'ensemble de la Ville ou par secteurs problématiques;
 - c. Aucune émission de permis d'arrosage temporaire pour nouvelle pelouse en le 15 juillet et le 15 août, à compter de 2024;
 - d. Obligation pour un système d'arrosage automatique (gicleurs) d'être muni d'un détecteur d'humidité ou d'un interrupteur automatique en cas de pluie, à compter de 2025.
- 2- Campagne de communication : *Arroser trop, ça suffit!*
(Appel à la responsabilisation, toute la population de Blainville doit prendre conscience de l'importance de préserver l'eau potable)
 - a. Réseaux sociaux;
 - b. Accroche-portes;
 - c. Dépliant, etc.

6. JOUR DE LA TERRE

6.1 CORVÉE DE NETTOYAGE DU BOISÉ DES LACS FAUVEL

La corvée de nettoyage se tiendra le samedi 22 avril prochain au boisé des lacs Fauvel. Les citoyens sont invités à s'inscrire en ligne afin de nous assurer que nous ayons suffisamment de matériel pour toutes les personnes qui seront présentes. Plusieurs représentants de la Ville seront également présents.

7. DÉFI PISSENLITS 2023

7.1 EMBLEMES MUNICIPAUX STRATÉGIQUES CIBLÉS

- 1- Hôtel de ville
- 2- Bibliothèque Paul-Mercier
- 3- Aréna
- 4- Parc Maurice-Tessier
- 5- Maison des associations
- 6- Parc équestre
- 7- Ateliers municipaux
- 8- Écocentre

8. VILLE AMIE DES MONARQUES

8.1 MESURES À METTRE EN PLACE & 8.2 JARDIN MELLIFÈRE

- 1- Publier une déclaration au conseil municipal visant à accroître la sensibilisation au déclin des populations de monarches et au fait que cette espèce a besoin que l'on crée et protège des habitats propices à sa survie :
 - a. Résolution 2023-04-236_Ville amie des monarches, adoptée en séance du conseil du 18 avril 2023;
- 2- Encourager les responsables des jardins communautaires à mettre en valeur la conservation du monarche auprès des citoyens.
- 3- Créer un jardin de démonstration propice au monarche sur le terrain de l'hôtel de ville ou dans un endroit public symbolique.
- 4- Planter de l'asclépiade et des plantes nectarifères indigènes dans des terre-pleins ou sur les emprises publiques :
 - a. Un jardin mellifère sera implanté à l'écocentre en 2023.
 - b. En 2024, ce sera au tour de la façade des ateliers municipaux.
 - c. Puis, le boisé du Plan-Bouchard, le bassin de rétention de la rue Legault et le terrain vacant sur le chemin de la Côte-Saint-Louis.
- 5- Organiser des activités communautaires (kiosque, conférence, etc.) afin de faire découvrir le monarche aux citoyens et les inciter à créer des zones d'habitat.
- 6- Intégrer la conservation du monarche au plan directeur de développement durable et/ou au plan de résilience face aux changements climatiques (selon les appellations en vigueur).

9. PROJET DE RÉSERVE NATURELLE EN MILIEU PRIVÉ – TOURBIÈRE SECTEUR CÉLORON

9.1 PROPOSITION DE NOM : RÉSERVE NATURELLE DU BOISÉ DE CÉLORON

Le nom « réserve naturelle du boisé de Céloron » est proposé aux membres présents, celui-ci sera à valider en commission des conseillers (CDC).

La conclusion nous sera soumise lors d'une prochaine commission.

10. BILAN DES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES PAR CATÉGORIE

Un bilan des actions environnementales des derniers mois, entreprises par catégorie et service municipal, est présenté aux membres. Ce bilan sera en constante évolution et sera mis à jour et à la disposition des membres à tous les 2 à 3 mois.

11. VARIA

BTI

Dépôt des orientations gouvernementales sur l'utilisation du BTI, avec des cartes précisant les endroits protégés (réserves naturelles) où il faut cesser l'usage.

12. TABLEAU DE SUIVIS DES DOSSIERS

13. PROCHAINE RENCONTRE

Jeudi 18 mai 2023, à 9 h.

14. LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est unanimement résolu de lever la rencontre à 10 h 09.

La conseillère déléguée,

Le conseiller délégué,

(S) NICOLES RUEL
NICOLE RUEL

(S) FRANCIS ALLAIRE
FRANCIS ALLAIRE